

Conservation des Ressources Naturelles et Biodiversité dans le Delta du Saloum

Le terroir de Niodior, dans la réserve de Biosphère du delta du Saloum, a connu la rupture de la pointe de Sangomar en 1987. Cette rupture a provoqué l'entrée de l'eau de mer dans les bolongs du fleuve Saloum. Cette modification a provoqué la dégradation des écosystèmes, suivie de la raréfaction et de la disparition de certaines espèces halieutiques. Face à cette situation, les populations ont utilisé le savoir tradition et les connaissances empiriques pour gérer et conserver la biodiversité. C'est qu'en 2005, la FELOGIE bénéficie un financement d'un projet de Gestion de la Biodiversité et Conservation des Ressources Naturelles dans le Terroir de l'île de Niodior, dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum.

La FELOGIE est la bénéficiaire directe du projet. La FELOGIE compte environ 400 femmes réparties dans 22 GIE. Le projet est déroulé dans le terroir de Niodior qui se situe dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum (RBDS). C'est une zone classée d'importance internationale. Le terroir de Niodior compte environ 7.000 habitant et sa végétation est constituée essentiellement de mangrove, de palmier, de rônier et de fromager. Le projet de Gestion de la Biodiversité et Conservation des Ressources Naturelles dans le Terroir de l'île de Niodior, dans la Réserve de Biosphère du Delta du Saloum est exécuté par la FELOGIE de Niodior entre 2005 et 2007. La FELOGIE compte environ 400 femmes qui ont pour activité principale l'exploitation des coquillages et la transformation des produits halieutiques.

Qu'avons-nous réalisé?

Reboisement de la mangrove : Régénération de 05 sites de mangrove dégradés, résultant à la séquestration du gaz carbonique (CO2), réduction des violents mouvements d'eau vers les rives et donc de l'érosion marine, la disponibilité des denrées alimentaire.

1 2 3 4 6 7

Suivi et contrôle de l'exploitation des ressources halieutiques et forestières par un comité de surveillance : 02 visites de contrôle sont réalisées chaque mois. Les ressources halieutiques et forestières sont exploitées de manière rationnelles et la Accroissement de la biomasse.

1 2 6 7

Amélioration de l'assainissement : Construction de 45 latrine dans les concessions pour éliminer les latrines immergées dans l'eau de mer. Réduction des maladies dues au péril fécal ; Réduction de la pollution marine.

1 2 4 6 7

Renforcement des capacités des femmes sur la valorisation des produits locaux et la promotion de techniques modernes d'exploitation des huîtres. Amélioration des revenus financières des femmes et préservation et conservation de l'écosystème mangrove.

1 2 3 4 6 7

Elaboration et mise en œuvre d'un Code de Conduite participatif pour une gestion durable de la biodiversité. Une période de repos biologique est régulièrement observée pour les produits halieutique. La biodiversité est abondante et sa durabilité est assurée. Une certaine influence de l'Etat sénégal

1 2 4 6 7 G

Sensibilisation des populations sur les Codes forestier, de la pêche et de l'environnement : Formation des membres du comité, réalisation d'émissions radio et télévisées, participation aux foire et à la célébration de la journée de l'environnement.

7 G

Mise en place et exploitation d'un mécanisme de pérennisation du projet à travers un Fond d'Appui à l'Environnement et au développement resulte régénération de 03 sites de mangrove après la fin du projet, construction d'un Centre de Transformation des produits halieutiques d'une valeur de 18.000 \$.

1 2 3 4 6 7

Activité 8 : Mise en charge de vasières dégradées pour la pérennisation et la régénération des coquillages.

1 2 3 4 6 7

Objectifs du Millénaire pour le développement

1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim

2 Assurer l'éducation primaire pour tous

3 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

4 Réduire la mortalité infantile

5 Améliorer la santé maternelle

6 Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

7 Assurer un environnement durable

8 Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

G G G Bonne gouvernance

«Bonne gouvernance» est souvent utilisée pour désigner la 'bonne' gestion ou la «gestion responsable» des affaires publiques, c'est-à-dire la façon dont les décisions sont prises et mises en œuvre dans un État. À l'origine, l'expression faisait avant tout référence à un secteur public efficace, à l'obligation de reddition de comptes et aux contrôles, mais aussi à la décentralisation et à la transparence. L'expression «bonne gouvernance» est aujourd'hui comprise dans un sens plus large : elle ne porte plus seulement sur l'action des gouvernements, mais aussi sur l'interaction entre l'État et la société civile.



Auteur et contacts

